FONDATION
MASSÉ-TRÉVIDY

Le Conseil d'administration, dans sa séance en date du 25 Mars 2021, a :

-approuvé le compte rendu de la séance du 4 Février 2021.

-reçu une présentation des bilans et perspectives de la prévention spécialisée et de Roulez jeunesses.

-écouté le bilan direction insertion logement habitat jeunes.

-été informé des perspectives concernant les nouveaux statuts.

-approuvé les comptes du Lycée de Kerbernez.

-délibéré sur le projet d'acquisition d'appartements et studios par la SCI Massé-Providence.

-autorisé le Bureau à statuer sur le virement d'une avance à la SCI précitée.

-autorisé le Président à signer une convention avec l'UGECAM.

-été informé de la concertation entre les groupes de travail ACIMAD et Fondation.

-été informé de la situation du Service Odyssée et des échanges avec le Conseil départemental.

-bénéficié d'une présentation de la nouvelle recherche action qualifiante.

-été informé des possibilités de gouvernance du projet d'accompagnements des enfants à besoin multiples.

-été informé des modalités de versement de la revalorisation du Ségur pour les salariés des EHPAD.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité des administrateurs présents et représentés, a approuvé le relevé de décisions en vue de sa publication sur le site Internet de la Fondation.